

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 JUILLET 2018

Date de la convocation : 6 juillet 2018

Date d'affichage : 6 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Marcel SPILMANN, maire.

Présents : Vincent BLANCHOT, Jacky CADOT, Véronique DUCHAMP Laurence FOURNIER, Stephane GAUCHER, Pascal GENET, Jean-Philippe HASS, Patricia HONNET, Marie-Laure HRVOJ, Bruno LÉOTIER, Nicolas MENNETRIER, Ninetta NUNINGER, Valérie PELLERIN, Denis PHILIPPE, Christine ROBILLARD, Véronique STOLTZ. Liliane VOYARD

Représentés : Clément CONTINANT par Patricia HONNET

Absents excusés : Robert BESANCON, Marion HORNBECK, Yannick LAURENT, Robert MOQUARD

Mme Véronique STOTLZ a été nommée secrétaire

Le compte-rendu de la séance du 11 juin 2018 est lu et approuvé à l'unanimité

Sur proposition du Maire, le conseil municipal :

- Installe un nouveau conseiller municipal en la personne de Mr Pascal Genet, suite à la démission de Mme Molières et procède à son remplacement dans les différentes commissions et organismes dont elle était membre
- Accepte la protection fonctionnelle au Maire
- Accepte les termes des conventions à passer avec :
 - Les riverains de l'impasse Chavanat à Grange l'Evêque pour autoriser des travaux de voiries
 - L'ADMR dans le cadre des projets jeunes mis en place par le club ados pour aider à financer leur séjour
 - Troyes Champagne Métropole pour fixer les modalités de mise à disposition des locaux pour y accueillir le relais d'assistantes maternelles et la maison des services

Informations et questions diverses

Le Maire :

- Répond à la question posée par Mr Genet sur l'assainissement des eaux pluviales. Il lui indique avoir pris contact avec le COPE de St Lyé/Barbery qui confirme que des investigations complémentaires sont en cours avant la réalisation de travaux. Le COPE a prévu l'installation de 20 clapets anti-retour courant du dernier trimestre. Mr Genet regrette que les administrés ne soient pas informés. Le Maire se charge de reprendre contact avec le COPE de St Lyé/Barbery pour lui demander la communication adéquate. Mr Gaucher quant à lui craint que la nappe ne remonte avant la réalisation des travaux. Selon lui, cette solution n'est pas compliquée à mettre en œuvre. Mr Mennetrier s'interroge sur l'efficacité de cette solution à répondre au problème. Mme Hrvoy précise que cet aménagement évite le refoulement dans les machines à laver ou lavabos.
- Informe le conseil qu'en cas d'installation de gens du voyage, il convient de prévenir dans les plus brefs délais la communauté d'agglomération qui dispose de référents joignables en permanence.
- Porte à la connaissance des élus que le protocole relatif à l'opération « voisins vigilants » sera signé avec le Préfet et la Gendarmerie mi-septembre

Nicolas MENNETRIER

- Précise que le déménagement du RAM est prévu pour le 23 juillet et celui du service technique fin août
- Fait un point des travaux d'aménagement de la bibliothèque, dont les travaux intérieurs sont prévus à la rentrée

Patricia HONNET

- Informe le conseil que les travaux sur le pont de la Seine seront terminés pour la rentrée de septembre

Marie-Laure HRVOJ

- Indique que les travaux de voiries à Grange l'Evêque sont prévus pour septembre et, qu'au préalable, des piézomètres seront installés rue Chutry et impasse Chavanat pour mesurer le niveau d'eau en cas d'orage

Jacky CADOT

- Communique les horaires d'été de la bibliothèque (fermeture du 14 au 25 août)
- invite les élus à venir lui apporter son aide dans le cadre des festivités du 14 juillet

Denis PHILIPPE

- fait le compte rendu de la réunion du COPE de Macey à laquelle il a participé. Il a retenu la situation financière saine de cette instance et qu'une étude est en cours pour des travaux. Le prix de l'eau est par ailleurs reconduit
- il a constaté la présence d'engins de chantier sur le site de la Chanvrière. Le Maire en déduit que les fouilles seraient peut être alors terminées. Il n'a pas d'autre information pour répondre plus précisément

Véronique STOLTZ

- se fait le relais d'administrés demeurant dans certains lotissements qui souhaiteraient l'implantation de jeux pour enfants. Ces habitants craignent par ailleurs pour la sécurité de leurs enfants, dans la mesure où bon nombre d'automobilistes empruntent les sens interdits. Le Maire accepte de mener une étude mais précise qu'il conviendra de s'assurer que l'espace est public et de l'utilisation sécuritaire des éventuels jeux. Mme Hrvoj craint que ce type d'aménagement amène des nuisances sonores pour le quartier. Mr Philippe suggère de solliciter les lotisseurs à l'avenir pour prévoir un tel espace.

Véronique DUCHAMP

- signale que des herbes hautes plantées sur le parking de l'église gênent la visibilité des automobilistes qui veulent en sortir. Mr le Maire donnera les instructions pour les faire couper.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h 30.

Fait à Saint-Lyé, les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Marcel SPILMANN